

VADEMECUM

LIGUE CENTRE-VAL DE
LOIRE DE GOLF

20

26



ffgolf®
Ligue du
Centre-Val de Loire

SOMMAIRE

1	CALENDRIER RÉGIONAL AMATEUR 2026	2
2	RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	3
2.1	ENGAGEMENTS DES CLUBS QUI REÇOIVENT UNE ÉPREUVE DE LIGUE	3
2.2	RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX ÉPREUVES FÉDÉRALES INTERCLUBS PAR ÉQUIPES	6
2.3	RÉTRIBUTIONS DES CLUBS	12
2.4	CATÉGORIES D'ÂGE	13
2.5	CODE DE COMPORTEMENT	14
2.6	POUR LES ÉPREUVES JEUNES	14
3	RÈGLEMENTS DES PROMOTIONS	15
3.1	PROMOTION DAMES.....	15
3.2	PROMOTION U16 GARCONS.....	16
3.3	PROMOTION MESSIEURS	17
3.4	PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS.....	18
3.5	PROMOTION SENIORS MESSIEURS	19
4	COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES ADULTES	20
4.1	COUPE DU CENTRE D'HIVER.....	20
4.2	COUPE DU CENTRE I.....	22
4.3	COUPE DU CENTRE II.....	24
4.4	INTERCLUBS SENIORS DAMES.....	25
4.5	INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS	27
4.6	INTERCLUBS GOLF 9 TROUS SENIORS MIXTE.....	29
4.7	CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS.....	31
5	CIRCUITS ET CHAMPIONNATS RÉGIONAUX	32
5.1	CIRCUIT INTER DÉPARTEMENTAL JEUNES 18-36	32
5.2	CIRCUIT INTER DÉPARTEMENTAL JEUNES 28-45	34
5.3	CIRCUIT INTER DÉPARTEMENTAL JEUNES 37-41	36
5.4	FINALE DES CIRCUITS INTERDÉPARTEMENTAUX JEUNES	38
5.5	CHAMPIONNAT RÉGIONAL U10, U12, BENJAMINS ET MINIMES.....	39
5.6	CHAMPIONNAT RÉGIONAL SENIORS.....	40
6	JEUNES	41
6.1	COUPE DU CENTRE JEUNES U16 FILLES	41
6.2	COUPE DU CENTRE JEUNES U16 GARCONS	43
6.3	TRIANGULAIRE INTER DÉPARTEMENTALE U11.....	45
6.4	FINALE DU CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF	46
6.5	TROPHÉE BENOÎT CICÉ	48
6.6	FINALE INTER RÉGIONALE Benjamins et U12.....	49
6.7	JUNIORS SÉRIES.....	51
6.8	CENTRE VAL DE LOIRE / GOLF D'AGUILON	52
6.9	MATCH U12 (équipe A / équipe B).....	53

1 CALENDRIER RÉGIONAL AMATEUR 2026

MARS / AVRIL

7-8 mars	Championnat régional U12, benjamins et minimes	Bourges
14-15 mars	Grand Prix	Augerville
21 ou 22 mars	Circuits interdépartementaux jeunes - Tour 1	
28-29 mars	Grand Prix	Bourges
31 mars – 1 avril	Trophée Séniors	Limère
8-9 avril	Trophée Séniors 2 & 3	Touraine
11 avril	Circuits interdépartementaux jeunes - Tour 2	
11-12 avril	Classic Mid Amateurs + Trophée Séniors	Augerville
13 au 15 avril	Coupe du Centre Jeunes	Donnery
18-19 avril	Grand Prix Jeunes	Cheverny
18-19 avril	Grand Prix	Limère
24 au 26 avril	Coupe du Centre I	Tours Ardrée

MAI / JUIN

2-3 mai	Grand Prix Jeunes	Touraine
2-3 mai	Grand Prix	Marcilly
4 mai	Challenge Séniors Scramble	Bourges
5-6 mai	Trophée Séniors	Touraine
23-24 mai	Promotion dames	St Briec
23-24 mai	Grand Prix Jeunes	Bourges
30-31 mai	Promotion messieurs	Nantes Erdre
30 ou 31 mai	Circuits interdépartementaux jeunes - Tour 3	
6-7 juin	Classic Mid Amateurs + Trophée Séniors	Tour-Ardrée
6-7 juin	Grand Prix	Donnery
8 juin	Challenge Séniors Greensome	Sarrays
13-14 juin	Finale Inter Régionale U12 et benjamins	Boucles de Seine
20-21 juin	Promotion mid amateurs dames	Léry Poses / Château d'Avoise
20 ou 21 juin	Circuits interdépartementaux jeunes - Tour 4	
25-26 juin	Trophée Séniors	Val de l'Indre
27-28 juin	Promotion mid amateurs messieurs	Augerville
28 juin	Finale du Challenge des Écoles de golf	Donnery

JUILLET / AOUT

1 ^{er} juillet	Triangulaire Interdépartementale U11	Donnery
4 juillet	Trophée Benoît CICÉ	Touraine
11-12 juillet	Promotion U16 garçons	Nantes Carquefou
18-19 juillet	Grand Prix	Cheverny
18-19 juillet	Grand Prix Jeunes	Chartres
31 juillet au 2 août	Grand Prix	Les Aisses
28-29 août	Grand Prix Jeunes	Limère
29-30 août	Classic Mid Amateurs + Trophée Séniors	Touraine
31 août	Challenge Séniors 4 balles	Touraine

SEPTEMBRE / OCTOBRE

3-4 septembre	Trophée Séniors	Les Aisses
5-6 septembre	Grand Prix	Tours Ardrée
12-13 septembre	Grand Prix Jeunes	Marcilly
19-20 septembre	Promotion Séniors Messieurs	St Samson
19-20 septembre	Promotion Séniors Dames	Les Vigiers / Val Grand
12 ou 27 septembre	Circuits interdépartementaux jeunes - Tour 5	
19-20 septembre	Grand Prix	Touraine
26-27 septembre	Championnat Régional Séniors	Cheverny
3-4 octobre	Coupe du Centre II	Donnery
3-4 octobre	Grand Prix Jeunes	Augerville
7-8 octobre	Trophée Séniors 2 & 3	Tours-Ardrée
10 octobre	Finale régionale des circuits	Marcilly
10-11 octobre	Grand Prix	Val de l'Indre

2 RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

2.1 ENGAGEMENTS DES CLUBS QUI REÇOIVENT UNE ÉPREUVE DE LIGUE

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Il est constitué par la personne en charge de l'Administration du Tournoi. Dans une compétition par équipes, en dehors des arbitres, aucun représentant d'un Club engagé ne doit figurer dans le Comité à l'exception du Directeur du Club hôte. En cas d'absence du Directeur, le Président de l'Association Sportive peut figurer dans le Comité de l'épreuve. Le Club hôte doit assurer la coordination avec les Services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve, une fois sur place, doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

ORGANISATION SPORTIVE

HEURES D'OUVERTURE : 1h avant le 1^{er} départ (vestiaire – practice – proshop - bar avec petit-déjeuner).

RESTAURATION : la mise en place d'un buffet pour l'organisation d'une épreuve par équipes est recommandée. Ouverture du restaurant à 11h30.

VOITURETTES : le Club hôte doit fournir un nombre suffisant de voiturettes afin que chaque arbitre en dispose d'une y compris pour la préparation du parcours. Leur utilisation est limitée aux seuls membres du Comité de l'épreuve et de l'Organisation. Leur utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.

Le Comité de l'épreuve peut, sous réserve de faisabilité, autoriser les joueurs paragolf titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. Si le joueur a un cadet, celui-ci n'est pas autorisé à prendre place à bord de la voiturette et il devra transporter les clubs du joueur.

CHARIOTS : un minimum de 50 chariots doit être disponible.

SIGNAUX SONORES POUR INTERRUPTION ET REPRISE DE JEU : il est impératif que soient disponibles et en état de marche 3 cornes de brume.

STARTER : le Club hôte doit prévoir un nombre suffisant de starters pour toute la durée de la compétition.

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT : les joueuses et joueurs participant à la compétition (voir la liste des équipiers potentiels pour les épreuves par équipes) disposent d'un accès prioritaire et gratuit au parcours la veille du 1^{er} tour de la compétition, selon les horaires fixés par le Club hôte et sur réservation. Si des participants ne sont pas dans la possibilité de reconnaître le parcours la veille de la compétition, ils peuvent le faire gratuitement dans le mois précédent celle-ci à condition d'en faire la demande au préalable auprès du Club organisateur et sous réserve d'être inscrit en tant qu'équipier sur Extranet.

En équipes : le nombre de départs réservés par une équipe, la veille du 1^{er} tour de la compétition, est limité à 2 (soit 8 joueurs). Dans le cas où un Club aurait plus de joueurs dans son équipe, ils pourront s'entraîner mais uniquement en prenant des départs non réservés à l'avance.

TABLEAU OFFICIEL : le Club doit prévoir un tableau officiel de dimension minimum de 2 x 2 m près du secrétariat, pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

DÉPARTS : un certain nombre d'épreuves peuvent nécessiter l'organisation de départs simultanés de 2 trous différents, notamment du trou n°1 et du trou n°10. Dans ce cas, l'ensemble du parcours devra être réservé à l'organisation de l'épreuve.

Les compétiteurs doivent disposer d'au moins 45 minutes d'échauffement et de practice avec une visibilité acceptable.

Liste des engagés avec leur heure de départ fournie par la Ligue sauf Grand Prix, Classic-mid et Trophées seniors publiée sur le site www.golf-centre.fr.

La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h et au plus tard 12h la veille du 1^{er} tour.

Pour les départs en 3 balles, et sauf cas exceptionnels (intempéries etc.), un intervalle minimal de 11 minutes doit être respecté entre chaque départ.

DÉPARTS DES MEMBRES OU GREEN-FEES : aucun départ ne devra avoir lieu avant la compétition.

Départs possibles 1/2 heure après le dernier départ (sauf lors d'une journée de match-play) après accord préalable du Comité de l'Épreuve.

RECORDING : le Club hôte doit mettre à disposition une salle ainsi qu'une personne pour assurer la gestion du recording. Nous rappelons que les Clubs bénéficient désormais d'OBEC et qu'il est souhaitable de les associer à l'organisation des épreuves.

SURVEILLANCE SANITAIRE DES COMPÉTITIONS : le Club hôte doit assurer la coordination avec les Services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve, une fois sur place, doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

Dans le cadre des compétitions organisées par la Ligue, la Commission médicale fédérale (COMED) rappelle que les moyens humains et matériels à mettre en œuvre doivent être adaptés selon l'importance de la manifestation (nombre et âge des compétiteurs, nombre de spectateurs, type de locaux, etc).

Dans tous les cas, la Commission médicale fédérale rappelle qu'il appartient à l'organisateur de la compétition de prévoir la surveillance sanitaire lors du tournoi dont :

- un téléphone accessible avec affichage à proximité des numéros d'appel du SAMU, des pompiers et du responsable du Club ;
- un affichage spécifique concernant les risques canicules et sanitaires en fonction des problématiques du moment ;
- une personne autorisée à intervenir sur le terrain de compétition, notamment pour des blessures minimales ;
- informer les arbitres de la présence ou non de médecins et/ou d'auxiliaires médicaux et/ou de secouristes ;
- un nécessaire médical de premiers secours à un emplacement spécifique accessible près des zones de jeu et à l'abri du public en vue des premiers soins à apporter en cas d'accident ;
- un local spécifique dédié et une voiturette mise à disposition en cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi.

Les Clubs accueillant une épreuve de Ligue doivent disposer d'au moins un défibrillateur entièrement automatique en état de marche (recommandation 2 Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) : club-house et trou n°9) et d'une formation effective de son personnel sur son utilisation. Nous rappelons que l'état actuel de la réglementation encourage fortement les Clubs de sports à assurer la formation de leurs collaborateurs aux Gestes Qui Sauvent.

Les Clubs accueillant une épreuve de Ligue doivent avoir au moins 1 personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) ou titulaire d'une qualification aux « premiers secours ».

RÉSULTATS : les résultats doivent impérativement, dans un délai de 48h après la clôture des épreuves du calendrier ci-dessus, être envoyés depuis RMS 9 vers Fléole et publiés sur le site internet de la ffgolf. Ils doivent être également envoyés à la Ligue (competition@golf-centre.fr).

ORGANISATION FINANCIÈRE

PARTICIPATION DU CLUB :

Parcours, voiturettes, locaux, informatique et starter : mis gracieusement à la disposition du Comité de l'épreuve et des arbitres pour la durée de l'épreuve ainsi que pendant la période de préparation.

Journée d'entraînement la veille de la compétition : accès au parcours gratuit pour les joueurs participant à l'épreuve. Si des participants souhaitent s'entraîner le mois précédent, ils pourront le faire gratuitement sur réservation préalable.

Prise en charge des OBEC non désignés par la Ligue et des bénévoles.

Editer les cartes de score.

PARTICIPATION DE LA LIGUE HORS GRANDS PRIX, CLASSIC MID AMATEURS ET TROPHÉES SENIORS :

Subvention : le Club reçoit une subvention forfaitaire :

- de 3/4 des droits d'engagement des équipes présentes aux compétitions adultes (plafonné à 3 000 €) ;
- pour les compétitions jeunes de la Ligue.

Prise en charge des arbitres de Ligue et des OBEC désignés : déplacement, hébergement et nourriture des arbitres de Ligue et nourriture des OBEC désignés.

Frais de cocktail de remise des prix : pour la finale des Interclubs seniors, cocktail limité à 80 € par finale (messieurs et dames) sur production d'une facture accompagnée de pièces justificatives détaillées.

Trophées et coupes : sont fournis par la Ligue pour les compétitions qu'elle organise.

Bombes de peinture : sont à récupérer auprès de la Ligue pour les compétitions qu'elle organise.

Talkies : 6 talkies à récupérer auprès de la Ligue (s'ils sont disponibles), sauf pour les Divisions.

PRÉPARATION DU PARCOURS

Tontes, hauteurs et fréquences : voir § 2.3-Préparation des parcours pour une épreuve fédérale du Vademecum fédéral.

Piquetage, marquage et Règles Locales ; position des drapeaux et des marques de départs : le Comité de l'épreuve est responsable de ces préparations.

Marquage du parcours : le Club organisateur doit prévoir un nombre suffisant de bombes de peintures et de piquets en rapport avec les recommandations générales de marquage.

PARTENAIRES

Le Club hôte doit permettre d'installer tous les visuels en rapport avec les partenaires liés à une compétition que ce soit sur le practice, le parcours ou dans le club house (banderoles, calicots, panneaux ou oriflammes). Dans le cas où une

marque concurrente est partenaire du Club qui reçoit une compétition, la Ligue s'autorise à déplacer ou masquer les éléments publicitaires pendant toute la durée du tournoi.

2.2 RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX ÉPREUVES FÉDÉRALES

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

COMMUN A TOUTES LES FORMES DE COMPÉTITIONS INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Seules peuvent participer à ces épreuves (le jumelage de Clubs n'est pas autorisé) :

- les Associations Sportives affiliées avec terrain répondant aux critères d'étalonnage ;
- les Associations Sportives des golfs compacts ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index ;
- les Associations Sportives des golfs Pitch & Putt ;
- les Associations d'entreprise, les Comités d'entreprise et les sections territoriales d'entreprise affiliés uniquement pour les épreuves du Golf d'Entreprise ;
- les Associations Sportives des practices et les AS municipales pour les épreuves par équipes jeunes.

Dans tous les cas, ces Associations Sportives doivent être à jour de leurs redevances fédérales.

Tout Club avec terrain participant à une épreuve nationale par équipes s'engage à recevoir une épreuve organisée par la Ligue. En cas de refus, la CSSN se réserve le droit d'appliquer des sanctions parmi les suivantes :

- rétrogradation des équipes du Club ;
- interdiction d'organiser toute épreuve fédérale (Grand Prix, Trophée seniors, etc.) ;
- pénalité financière de 3000 €.

Pour les équipiers :

a) Doivent être membres et licenciés de l'Association Sportive qu'ils représentent ;

Un joueur ne doit jouer que pour un seul Club par année civile dans les compétitions nationales par équipes (y compris les Promotions), sous peine de disqualification de l'équipe (cf. § 1.3.1.c Infractions aux règlements ; Disqualification d'une équipe du Vademecum fédéral).

Le terme « jouer » signifie avoir participé à la qualification ou avoir figuré sur une fiche d'ordre de jeu.

b) À la date limite d'inscription des équipiers :

- être titulaire de la licence ffgolf de l'année en cours,
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Si un joueur souhaite bénéficier de l'application de la règle 25 (paragolfeur), il devra en faire la demande **avant** la date limite d'inscription des équipiers.

c) Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.

d) Répondre aux conditions précisées dans le Règlement particulier de chaque épreuve.

e) Figurer sur la fiche de composition d'équipe remise lors de la réunion des capitaines.

Note : Concernant les Coupes du Centre I et II, un équipier ne peut jouer que dans une seule équipe (équipe 1 ou équipe 2) au cours de la même année. Le terme « jouer » signifie avoir participé à la qualification ou avoir figuré sur une fiche d'ordre de jeu.

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole 1 mois avant le 1^{er} jour de l'épreuve.

Un joueur licencié ffgolf ayant un index à la fois en France et à l'étranger verra pris en compte son index le plus bas.

Le capitaine de l'équipe et la personne autorisée à donner des conseils doivent être titulaire d'une licence ffgolf, être membres et licenciés de l'Association Sportive qu'ils représentent. Pour les AS Entreprise, STE, CE et municipales, le capitaine peut être aussi rattaché à cette structure. Le capitaine doit répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.

Le capitaine de l'équipe est autorisé à donner des conseils. Chaque équipe peut en outre désigner un donneur de conseils supplémentaire. Ceux-ci pourront donner des conseils aux membres de leur équipe, dans les conditions prévues par la Règle 24.4. Le donneur de conseils supplémentaire peut être ou non un golfeur professionnel et doit posséder une licence active ffgolf.

Le capitaine et la personne autorisée à donner des conseils devront être désignés nominativement auprès du Comité de l'épreuve avant le début de la compétition sur la fiche de composition d'équipe lors de la réunion des capitaines. En cas de force majeure, ces 2 personnes pourront être remplacées après accord du Comité de l'épreuve.

Si un conseil est donné par quelqu'un d'autre, le joueur doit prendre les mesures pour mettre fin à cette procédure irrégulière sinon il est considéré comme demandant un conseil (clarification R.10.2a/2) et encourt la pénalité selon la Règle 10.2a.

Si le capitaine ou le donneur de conseils est un joueur, pendant qu'il joue, il ne pourra pas donner de conseils à un coéquipier autre que son partenaire (Règle 10.2).

Le donneur de conseils et le capitaine ont le même statut qu'un membre d'un Camp par rapport à chaque membre de son équipe pour les infractions aux Règles.

Quand un joueur commence à prendre son stance pour jouer un coup et jusqu'à ce que le coup soit joué, le capitaine ou la personne autorisée à donner des conseils ne peuvent pas se tenir intentionnellement derrière le joueur (Règle 10.2 b(4)).

Les donneurs de conseils ne doivent en aucun cas marcher sur le green sauf si un des donneurs de conseils est cadet du joueur. Lorsque la balle d'un joueur de l'équipe repose sur le green, il est interdit à un donneur de conseils de se tenir à proximité du green et de donner des conseils sur un coup à effectuer depuis le green.

Si le capitaine ou la personne autorisée à donner des conseils se rend sur les greens sans être le cadet du joueur, donne un conseil sur un coup à effectuer depuis le green, adopte un comportement inapproprié y compris lors de la réunion des capitaines, ne respecte pas le code de comportement ou utilise un moyen de transport, il sera pénalisé comme suit :

1^{ère} infraction : Avertissement

2^e infraction : Exclusion du parcours

3^e infraction : Disqualification de l'équipe

Lors d'une compétition comportant plusieurs tours, une pénalité encourue durant un tour sera conservée durant toute la durée de la compétition.

GESTION DE L'ÉPREUVE

L'inscription d'un Club et de ses équipiers à une épreuve fédérale ou de Ligue interclubs par équipes se fait par Extranet.

S'inscrire à une compétition par équipes vaut acceptation des règlements des épreuves fédérales et particulier de ladite épreuve.

La date limite d'inscription des Clubs est précisée dans le règlement particulier de l'épreuve.

La date limite d'inscription des équipiers est de **8 jours pleins** avant le 1^{er} jour de l'épreuve.

Pour toutes les compétitions par équipes, le nombre maximum d'équipiers est égal au double du nombre d'équipiers prévus par le règlement pour disputer le ou les tours de stroke-play (voir chaque règlement particulier).

Le respect des règles d'éligibilité des équipiers (exemple : conditions d'index) à la date limite d'inscription est de la responsabilité du Club et de son capitaine.

Dans le cas où une compétition serait annulée et non reportée, les droits d'engagement seraient intégralement remboursés.

Tout **forfait** avant le début de l'épreuve doit être notifié à la ffgolf ou à la Ligue pour les compétitions régionales, au plus tard 48h avant la réunion des capitaines. Dans le cas d'un forfait notifié par téléphone, il doit être confirmé par écrit dans les 48h ou immédiatement par mail avec accusé de réception (**inscription@ffgolf.org** ou **competition@golf-centre.fr** selon l'organisateur de l'épreuve).

En cas de non-respect de ces procédures, le Club sera susceptible d'encourir une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de cette même épreuve l'année suivante.

Pour les épreuves nationales, interrégionales et régionales par équipes, le droit d'engagement de tout Club déclarant forfait après la date limite d'inscription des joueurs (**8 jours pleins** avant le début de l'épreuve) reste acquis à la ffgolf ou à la Ligue.

Pour toutes les Promotions interrégionales et les Coupes du Centre, les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).

La Ligue ne communique aucune **heure de départ** par téléphone. Les heures définitives à prendre en compte sont affichées sur le tableau officiel la veille du 1^{er} tour de l'épreuve.

Pour les **réservations de départs de la journée d'entraînement**, les Clubs participants doivent contacter directement le Club organisateur.

La réunion des capitaines se tient à 19h la veille du 1^{er} tour de l'épreuve au Club hôte. Lors de cette réunion, la fiche de composition de son équipe est communiquée au capitaine afin d'être contresignée.

La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire avant la fin de la réunion, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

Pour les Promotions et les épreuves organisées par la Ligue, le Comité de l'épreuve peut permettre la participation en distanciel (voir chaque règlement particulier). Dans ce cas, la fiche de composition de l'équipe doit être signée et remise au Comité de l'épreuve au plus tard 30 minutes avant le 1^{er} départ du 1^{er} tour de la compétition sous peine de disqualification.

INFRACTIONS AUX RÈGLEMENTS ; DISQUALIFICATION D'UNE ÉQUIPE

1. Si, lors d'une compétition ou après la proclamation officielle des résultats, une équipe a fait jouer un équipier :
 - ne répondant pas aux conditions de participation ou ;
 - ayant été préalablement sanctionné par un organe disciplinaire fédéral (discipline générale / discipline dopage) compétent dont la décision est devenue définitive et que les sanctions sont en cours d'exécution ;l'équipe sera disqualifiée, voire rétrogradée.

2. Si au cours d'une compétition par équipes, 2 joueurs d'une même équipe sont en infraction vis-à-vis des règlements antidopage et que cela est susceptible de sanctions prononcées par l'AFLD, l'équipe sera disqualifiée, voire rétrogradée (lire § 4.1 Le dopage et les golfeurs du Vademecum fédéral).

Dans ces 2 cas, les résultats de l'équipe obtenus lors de cette compétition seront annulés automatiquement avec toutes les conséquences en résultant, y compris le retrait des médailles, titres, points, gains et prix (notifiées à l'équipe et à l'organisateur de la compétition). En cas de retrait de titre, celui-ci sera remis au finaliste ou au suivant.

Toute infraction aux règlements généraux et particuliers des épreuves fédérales par équipes qui ne ferait pas l'objet d'une pénalité spécifiquement prévue dans ces règlements entraînera la disqualification de l'équipe. Dans des cas exceptionnels, une pénalité de disqualification d'une équipe pourra, après accord de la Direction Sportive de la ffgolf et/ou du Comité des Règles, être annulée, modifiée ou imposée, si le Comité de l'épreuve estime qu'une telle mesure est justifiée.

En cas de disqualification, l'équipe la mieux classée de la qualification, parmi les équipes descendantes sera repêchée.

Toute infraction à ces règlements fera l'objet d'un rapport du Comité de l'épreuve à la CSSN qui prendra toute sanction complémentaire qu'elle jugera opportune et justifiée.

Toute équipe qui, au terme d'un tour ou de l'épreuve, n'a pas vu ses scores validés au regard du règlement particulier de l'épreuve est disqualifiée.

Les présentes dispositions sont susceptibles d'évolution en fonction des modifications qui peuvent intervenir au sein des règlements disciplinaires (discipline générale et/ou discipline dopage). Les modifications seront votées en Assemblée Générale de la ffgolf.

En cas de modifications, une mise à jour de l'ensemble des règlements sera publiée sur le site Internet de la ffgolf.

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES PROPRES AUX ÉPREUVES PAR ÉQUIPE AVEC PHASE FINALE EN MATCH-PLAY

ENTRAÎNEMENT (RÈGLE 5.2)

Le Comité pourra limiter l'entraînement n'importe quel jour de la compétition.

PHASE DE QUALIFICATION EN STROKE-PLAY

Les équipiers portés sur la fiche de composition d'équipe peuvent jouer dans un ordre quelconque en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.

Le total d'une équipe est égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte à chaque tour.

Si un joueur est disqualifié pour un tour dans une compétition par équipes dans laquelle tous les scores ne sont pas pris en compte dans le total de l'équipe, la disqualification s'applique uniquement pour ce tour de la compétition.

Cependant, si un joueur est disqualifié pour non-respect d'une norme du Code de comportement selon la Règle 1.2b, c'est au Comité de déterminer si cette disqualification est pour ce tour ou pour toute la durée de la compétition.

Les résultats des 2 tours de qualification seront définitifs lors de la publication des tableaux de match-play au tableau officiel à l'issue du dernier tour.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte de chaque tour, puis celui des meilleures cartes de chaque tour, puis celui des deuxièmes meilleures cartes de chaque tour, etc.

Note : dans le cas où une équipe ne peut pas rendre sa plus mauvaise carte (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, elle est considérée comme ayant le plus mauvais cumul par rapport à toutes les autres équipes.

De plus, si plus d'un score est non validé, l'équipe prend la dernière place dans le tableau. Si plusieurs équipes sont concernées, voir départage ci-dessus.

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play-off en trou par trou.

En cas d'impossibilité de jouer ce play-off, le départage se fera par tirage au sort.

En cas de forfait ou d'abandon d'une équipe en cours d'épreuve, ou de disqualification après la publication des résultats de la qualification, pour ce qui concerne la composition du tableau de match play :

a. Si une équipe qualifiée déclare forfait pour la phase finale :

- Avant la publication officielle des résultats de la qualification et/ou du tableau de match-play, elle prend la dernière place dans le tableau et descend automatiquement dans la division inférieure. Les équipes qui la suivent remontent dans l'ordre de la qualification.
- Après la publication officielle des résultats de la qualification et/ou du tableau de match-play, ou à la suite d'une qualification après play-off, elle n'est pas remplacée, conserve sa place dans la composition du tableau de match-play et son adversaire désigné gagne par forfait.

b. Si une équipe qualifiée est disqualifiée après la publication officielle des résultats, elle n'est pas remplacée et son adversaire désigné gagne par forfait.

PHASE FINALE EN MATCH-PLAY

Le tableau de match-play de la phase finale est établi d'après le classement de la qualification.

Selon les épreuves (Interclubs et Coupes du Centre), la forme de jeu est différente : se référer aux règlements particuliers.

Pour chaque rencontre en match-play, la fiche d'ordre de jeu des foursomes ET des simples doit être remise par le capitaine, la personne autorisée à donner des conseils ou un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe au Comité de l'épreuve au plus tard 30 minutes avant l'heure officielle de départ du 1^{er} match de son équipe.

Si l'horaire de départ d'une phase finale est décalé par le Comité de l'épreuve, c'est ce nouvel horaire qui fait référence pour les délais de remise ou de modification de la fiche d'ordre de jeu.

Pour les rencontres dans lesquelles des foursomes sont joués le matin et les simples l'après-midi, la fiche d'ordre de jeu des simples doit être remise au plus tard 30 minutes avant l'heure officielle de départ du 1^{er} foursome. A défaut, la fiche sera automatiquement complétée par les joueurs dans l'ordre des index de la fiche de composition d'équipe jusqu'à concurrence du nombre de simples prévus (que ces joueurs soient ou non présents). Cette fiche d'ordre de jeu de ces simples reste confidentielle et modifiable par le capitaine jusqu'à 30 minutes avant l'heure officielle de départ du 1^{er} simple de l'équipe.

Si la fiche d'ordre de jeu n'a pas été remise dans le délai imparti, le 1^{er} match est perdu. Si, à l'heure de départ prévue du 1^{er} match, la fiche n'a toujours pas été remise, le 2^e match est perdu, et ainsi de suite.

Pour les foursomes, le capitaine a le libre choix de leur composition et de l'ordre de jeu des équipiers.

Les foursomes se jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu remise par le capitaine au Comité de l'épreuve.

Les équipiers sont libres de choisir l'ordre de départ du foursome (choix des trous pairs et impairs).

Pour les simples, les équipiers jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix de l'ordre est laissé au capitaine. L'index retenu est celui figurant sur la fiche de composition d'équipe signée lors de la réunion des capitaines. Le capitaine est responsable de l'exactitude de l'index des joueurs de son équipe.

Les équipiers jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu remise par le capitaine au Comité de l'épreuve.

Pour les match-plays en forme de jeu réduite, les contraintes concernant la détermination de l'ordre de jeu sont identiques à celle de la forme de jeu normale.

Tout Camp, en foursome ou en simple, ne jouant pas son match dans l'**ordre de jeu** indiqué par le capitaine de son équipe sur la fiche d'ordre de jeu des foursomes ou des simples perd son match.

Si la fiche d'ordre de jeu des simples est erronée (les joueurs ne sont pas classés correctement selon leur index arrondi), les joueurs dont le rang dans la liste serait obligatoirement changé pour respecter l'ordre croissant des index arrondis auront match perdu, qu'il soit joué ou non (cela implique un minimum de 2 matchs perdus).

Dans le cas où il y aurait une erreur sur les 2 fiches d'ordre de jeu d'un match, si les erreurs concernent le même simple, alors le simple est partagé.

Lorsqu'un foursome est **forfait** ou lorsque l'un des équipiers est **absent**, ou, en simple, lorsque l'un des équipiers est forfait ou absent, le match est perdu.

Les équipiers disqualifiés, forfaits ou absents pour les foursomes restent éligibles pour jouer les simples.

En forme de jeu complète : dans le cas où la fiche d'ordre de jeu n'est pas complète, la mention « absent » doit être inscrite à l'emplacement du dernier foursome et/ou du ou des derniers simples.

En forme de jeu réduite : dans le cas où la fiche d'ordre de jeu n'est pas complète, la mention « absent » doit être inscrite à l'emplacement du dernier simple.

Si un capitaine fait figurer sur la feuille de match un joueur dont il sait pertinemment qu'il ne pourra pas être présent, le Comité pourra prononcer une sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification de l'équipe.

INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de la **qualification en stroke-play** de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

- Le 1^{er} tour de la qualification est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shot-gun ou en le répartissant sur plusieurs journées. Il faut qu'au moins 1 tour de stroke-play ait eu lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et éventuellement reportée.

Avant que le 1^{er} tour ne soit terminé, le Comité de l'épreuve peut décider de débiter le 2nd tour.

- Si le 2nd tour de qualification ne peut se terminer avant la fin du 2^e jour, quel que soit le nombre de joueurs participant à la phase de qualification en stroke-play, il faut qu'il y ait au moins **3 vagues complètes rentrées** pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement de la qualification. Le Comité de l'épreuve a la possibilité de ne faire partir que le nombre de vagues susceptible de terminer (minimum 3 vagues). A défaut, le classement après la 1^{ère} journée est officialisé.

Dans ce cas, pour les divisions U16, la présence d'un U14 n'est pas obligatoire dans les vagues rentrées.

Note : pour le 2nd tour, la plus mauvaise carte est déduite quel que soit le nombre de vagues rentrées.

C'est le classement de la qualification qui sert de référence pour toute décision ultérieure du Comité, y compris la prise en compte de ce seul résultat si la phase de match-play ne peut être disputée.

Si du retard est pris dans le déroulement de la **phase finale en match-play** suite à des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve pourra la faire jouer en forme de jeu réduite.

FORFAIT

Pour toutes les épreuves, si pour une raison quelconque le nombre d'équipes participantes est égal ou inférieur au nombre d'équipes à qualifier, le tour de stroke-play est quand même joué pour déterminer la composition du tableau de match-play.

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES PROPRES AUX ÉPREUVES PAR ÉQUIPE EN STROKE-PLAY UNIQUEMENT

FORME DE JEU DES INTERCLUBS EN STROKE-PLAY INTÉGRAL

Si un joueur est disqualifié pour un tour dans une compétition par équipes dans laquelle tous les scores ne sont pas pris en compte dans le total de l'équipe, la disqualification s'applique uniquement pour ce tour de la compétition.

Cependant, si un joueur est disqualifié pour non-respect d'une norme du Code de comportement selon la Règle 1.2b, c'est au Comité de déterminer si cette disqualification est pour ce tour ou pour toute la durée de la compétition.

Les résultats seront définitifs dès leur publication au tableau officiel à l'issue de la compétition.

En cas de qualification avant la phase finale, les résultats des 2 tours de qualification seront définitifs dès leur publication au tableau officiel.

Pour ces compétitions, il faut se reporter au règlement particulier de l'épreuve qui spécifie le nombre d'équipiers appelés à jouer chaque tour ainsi que le décompte des cartes.

Les équipiers portés sur la fiche de composition d'équipe peuvent jouer dans un ordre quelconque en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.

ENTRAÎNEMENT (RÈGLE 5.2)

Le Comité pourra limiter l'entraînement n'importe quel jour de la compétition.

ÉLIGIBILITÉ ET CONFORMITÉ AU RÈGLEMENT

Une équipe peut participer si sa fiche de composition d'équipe est en accord avec le règlement en termes de catégorie d'âge et d'index.

Le score d'une équipe n'est valide que si celui-ci correspond aux normes du règlement particulier en matière de cartes prises en compte après chaque tour de l'épreuve.

INFRACTIONS AUX RÈGLEMENTS ; DISQUALIFICATION D'UNE ÉQUIPE

Toute équipe qui, au terme d'un tour ou de l'épreuve, n'a pas vu ses scores validés au regard du règlement particulier de l'épreuve est disqualifiée.

EN CAS D'ÉGALITÉ

Les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte de chaque tour, puis celui des meilleures cartes de chaque tour, puis celui des deuxièmes meilleures cartes de chaque tour, etc.

Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre sa plus mauvaise carte (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, elle est considérée comme ayant le plus mauvais cumul par rapport à toutes les autres équipes.

Les cartes non rendues dans des cas de disqualification, d'abandon justifié ou de forfait seront considérées comme équivalentes.

Au cas où plusieurs équipes ne peuvent pas rendre leur plus mauvaise carte, le départage sera fait sur le cumul des meilleures cartes, puis celui des deuxièmes meilleures cartes, etc.

En cas d'égalité parfaite après ces départages, pour la dernière place qualificative pour la phase finale ou pour le titre, les capitaines des équipes concernées désignent un équipier qui part en play-off en trou par trou. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, les équipes concernées seront départagées à partir de leur place au Mérite des Clubs (Messieurs ou Dames) ou au Mérite des Écoles de Golf Performance de l'année N-1 en fonction de l'épreuve concernée.

INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants doivent être respectés :

- Il faut qu'au moins 1 tour de stroke-play ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et éventuellement reportée.
- Si le dernier tour ne peut se terminer avant la fin de l'épreuve, il faut qu'il y ait au moins **3 vagues complètes rentrées** pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement final. A défaut, le classement avant ce dernier tour est officialisé.

Note : pour ce dernier tour, la plus mauvaise carte est déduite quel que soit le nombre de vagues rentrées.

2.3 RÉTRIBUTIONS DES CLUBS

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE	Droits d'engagement		Retrib. Ligue	Rétribution Club	
	Individuel	Par équipe		Occupation du terrain	Cocktail de remise des prix
Promotion		250 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000 €	Pris en charge par le Club
Coupe du Centre I		300 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000 €	Pris en charge par le Club
Coupe du Centre II		250 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le Club
Individuels					
Championnat Régional Seniors	80 €			100 % des engagements	Pris en charge par le Club
Challenge seniors	38 €				
Jeunes (sauf Grand Prix)					
Coupe du Centre		30 € / 50 €		30 € / joueur	4 € / joueur
Championnat régional	Gratuits			30 € / joueur	4 € / joueur
Stages	15 €			12 €/joueur/jour	
Coupe du Centre d'Hiver	10€ / 20 €	30 €		10 € / 20 €	
Interclubs seniors		80 € / 60 €		Accord AS	
Finale				220 €	80 €

2.4 CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Millésime	Âge
Enfant	De 2026 à 2018	De 0 à 8 ans
Poucet 1	2017	9 ans
Poucet 2	2016	10 ans
Poussin 1	2015	11 ans
Poussin 2	2014	12 ans
Benjamin 1	2013	13 ans
Benjamin 2	2012	14 ans
Minime 1	2011	15 ans
Minime 2	2010	16 ans
Cadet 1	2009	17 ans
Cadet 2	2008	18 ans
Adulte	De 2007 à 2005	De 19 à 21 ans
Adulte*		De 22 à 24 ans
Mid-Amateur*		De 25 à 39 ans
Mid-Amateur 2*		De 40 à 49 ans
Senior 1*		De 50 à 59 ans
Senior 2*		De 60 à 69 ans
Senior 3*		70 ans et plus

*Pour les compétitions en catégorie d'âge mid-amateur et senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais la veille du premier jour de l'épreuve. Le changement de catégorie se fait à la date d'anniversaire.

2.5 CODE DE COMPORTEMENT

GÉNÉRALITÉS :

Le code de comportement spécifié dans les Règles locales permanentes des épreuves fédérales (voir § 1.2.13 point 14 du Vademecum fédéral) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

INTERDICTION DE FUMER :

Conformément au décret 2025-582, le Code de la santé publique prévoit désormais une interdiction de fumer dans tous les équipements sportifs et leurs abords publics pendant leurs heures d'ouverture. Cette interdiction concerne de fait toutes les compétitions fédérales. Les contrevenants s'exposent à une sanction pénale prévue par la loi.

De plus, dans les épreuves ouvertes aux jeunes (U21), toute infraction des joueurs, de leurs cadets, des capitaines et des donneurs de conseils sera assimilée à une infraction au Code de comportement, le Comité se prononcera sur le niveau de la sanction.

2.6 POUR LES ÉPREUVES JEUNES

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES :

Chariots électriques et dispositifs électroniques de mesure de distance interdits.

Voiturettes et autres moyens de transport sont interdits dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

MARQUEURS ET ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de Club, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Ils doivent se déplacer à pied.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

Seuls les marqueurs, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité, il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité de l'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige.

3 RÉGLEMENTS DES PROMOTIONS

3.1 PROMOTION DAMES

23-24 mai 2026 au Golf de St Brieuc

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2025 des Clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les Clubs ne figurant pas au Mérite des Clubs dames.

Pour les équipières : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les **3 meilleures équipes** selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 250 € par équipe.

Forfait : voir § 1.3.1.b.ii du Vademecum fédéral

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 3^{ème} Division.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

APPLICATION DES RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

3.2 PROMOTION U16 GARCONS

11-12 juillet 2026 au Golf de Nantes-Carquefou

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

U14 : nés en 2012 ou après ;

Minimes : 15 et 16 ans, nés en 2010 et 2011.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distances de jeu préconisées : voir recommandations § 3-6-4 du Vademecum fédéral.

Épreuve sur 2 jours :

5 joueurs / score maximum (9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les **3 meilleures équipes** selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 250 € par équipe.

Forfait : voir § 1.3.1.b.ii du Vademecum fédéral.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 3^{ème} Division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6

3.3 PROMOTION MESSIEURS

30-31 mai 2026 au Golf de Nantes Erdre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre-Val de Loire, les inscriptions seront ouvertes du **1^{er} au 31 mars 2026** et seront prises en compte dans l'ordre suivant :

1. L'ordre du mérite **2025** des Clubs messieurs
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les Clubs ne figurant pas au Mérite des Clubs messieurs.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 250 € par équipe.

Forfait : voir § 1.3.1.b.ii du Vademecum fédéral.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

3.4 PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS

27-28 juin 2026 au Golf d'Augerville

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid-amateurs messieurs.

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, les inscriptions seront ouvertes du **1^{er} au 31 mars 2026** et seront prises en compte dans l'ordre suivant :

1. L'ordre du mérite **2025** des Clubs messieurs
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les Clubs ne figurant pas au Mérite des Clubs messieurs.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Ouvert aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les **6 meilleures équipes** selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 250 € par équipe.

Forfait : voir § 1.3.1.b.ii du Vademecum fédéral

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

3.5 PROMOTION SENIORS MESSIEURS

19-20 septembre 2026 au Golf de Saint Samson

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors messieurs.

Pour les équipes : 18 équipes seront retenues (6 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre-Val de Loire, les inscriptions seront ouvertes du 1^{er} au 31 mars 2026 et seront prises en compte dans l'ordre suivant :

1. L'ordre du mérite 2025 des Clubs messieurs
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les Clubs ne figurant pas au Mérite des Clubs messieurs.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 250 € par équipe.

Forfait : voir § 1.3.1.b.ii du Vademecum fédéral.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

4 COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES ADULTES

4.1 COUPE DU CENTRE D'HIVER

16 novembre 2025 à Limère, 30 novembre 2025 à Bourges, 18 janvier 2026 à Vaugouard, finale le 1^{er} février 2026 à Limère

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

Les Clubs peuvent présenter : 1 ou 2 équipes Messieurs et/ou 1 équipe Dames et/ou 1 équipe U16 garçons et/ou 1 équipe commune U16 filles. Plusieurs Clubs peuvent s'entendre pour présenter une équipe commune U16 garçons et/ou une équipe filles.

Le nombre d'équipes sera limité à 8 chez les messieurs, 4 chez les dames, 8 chez les U16 garçons et 4 chez les U16 filles. Elles seront retenues selon l'ordre suivant :

1. Classement au Mérite National Performance des Écoles de Golf 2025
2. Ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes. Avoir renouvelé sa licence 2026 avant la finale.

FORME DE JEU

Par équipe de 6 joueurs chez les messieurs, 4 joueuses chez les dames, 4 joueurs chez les U16 garçons, 3 joueuses chez les U16 filles.

Match-play / 18 trous

Messieurs : 1 foursome, 4 simples

Dames : 1 foursome, 2 simples

U16 garçons : 1 foursome, 2 simples

U16 filles : 3 simples

Toutes les rencontres se joueront le même jour, sur le même parcours. Ordre des rencontres : messieurs, dames, U16 garçons, U16 filles.

Les rencontres pourront partir du trou n°1 ou du trou n°10

Les feuilles de composition d'équipe devront être transmises à la Ligue (competition@golf-centre.fr) 3 jours francs avant la date du tour.

Pour les simples, les joueurs jouent par ordre croissant des index arrondis à la date de clôture des inscriptions des équipiers.

Les joueurs marquent 1 point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poule qualificatives, le départage pour le classement final sera effectué sur le total du plus grand nombre de matchs gagnés, puis le nombre de matchs perdus.

Les équipes seront réparties en poule de 4 équipes. En fonction des résultats à l'issue des 3 premières journées, une finale pourra être organisée.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avec coordonnées du capitaine de l'équipe au plus tard **1 mois avant la date du 1^{er} tour**.

Inscription des joueurs et joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours francs avant la date du 1^{er} tour**.

Droit d'inscription : 30 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le 16 octobre 2025.

Droit de jeu : chaque joueur, ou son Club, devra régler, à l'accueil du golf, pour chaque tour, 20 € de droit de jeu pour les adultes et 10 € pour les U16. Le golf lui remettra en échange un jeton de practice. Pour les finales, la Ligue prendra en charge les droits de jeu.

DÉPARTS ET INTEMPÉRIES

Départs à partir de 9h30. Ils seront publiés sur le site de la Ligue 3 jours francs avant la date du tour.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres seront automatiquement reportées.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'Épreuve de la Coupe du Centre d'hiver est la Commission Sportive de la Ligue.

RÉSULTATS

Envoyés à **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y en précisant le score et la série) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de chaque série.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

A titre exceptionnel, les montres GPS seront autorisées pour les U16. Pour les autres séries, les règlements fédéraux s'appliquent.

4.2 COUPE DU CENTRE I

24 au 26 avril 2026 au Golf de Tours-Ardrée

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

10 premiers Clubs au classement de la Coupe du Centre I 2025 ;

Plus les 2 premiers Clubs de la Coupe du Centre II 2025 n'étant pas déjà présents en Coupe du Centre I en 2025.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les joueurs et joueuses qui jouent la **Coupe du Centre I ne peuvent pas jouer la Coupe du Centre II la même année.**

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueurs ou joueuses / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

L'ordre des départs est établi par la Ligue.

Phase finale pour le titre en formule réduite : 3^{ème} jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 36 trous par jour.

Les 4 premières équipes jouent pour le titre : **1 vs 4 ; 2 vs 3.**

Matin : 1/2 finales.

Après-midi : 3^{ème} place pour les équipes perdantes du matin, et finale.

Pour ces rencontres, les départs pourront se faire du trou n°1 et du trou n°10.

Phase finale pour le classement en formule réduite : 3^{ème} jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous par jour : **5 vs 6 ; 7 vs 8.**

Phase finale pour les barrages en formule réduite : 3^{ème} jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play pour le maintien en élimination directe / 18 trous par jour : **10 vs 11 ; 9 vs 12.**

Les matchs peuvent être partagés (pas de play-off).

En cas d'égalité totale sur les 5 match-plays, l'équipe vainqueur sera celle qui était la mieux classée à l'issue de la phase de qualification.

Si un Club ne participe pas à la phase finale pour le classement, il sera rétrogradé en Coupe du Centre II, avec les 2 équipes perdantes des barrages.

Le Comité a la possibilité de modifier l'ordre de jeu des rencontres.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs et joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : **300 €** par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou le mois précédent l'épreuve sur réservation.

Tout Club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS ET RÉUNION DES CAPITAINES

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue et disponibles auprès du Golf hôte 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le jeudi 23 avril 2026 à 18h en présentiel ou en distanciel au choix du Comité de l'épreuve (en cas de visioconférence, le lien de connexion sera envoyé au capitaine renseigné sur Extranet).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

PRIX

Coupe confiée pendant un an à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure.

La Coupe du Centre I sera prise en compte pour le Mérite National Amateur.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

4.3 COUPE DU CENTRE II

3-4 octobre 2026 au Golf d'Orléans Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs : sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire, avec terrain homologué et à jour de leur cotisation à la Ligue, peuvent participer.
Une seule équipe par Club. **Nombre de Clubs limité à 18** (ordre d'inscription sur Extranet).

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Avoir un **index à la date de clôture des engagements** inférieur ou égal à 24. Un seul équipier à index supérieur très proche sera toléré. Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet.

Les joueurs et joueuses ayant participé à la **Coupe du Centre I ne peuvent pas jouer la Coupe du Centre II la même année.**

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours : 6 joueurs ou joueuses / score maximum / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du 1^{er} tour. Le 2nd jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les 2 premières équipes de la Coupe du Centre II, si elles n'étaient pas déjà présentes en Coupe du Centre I la même année, remplaceront l'année suivante les 2 équipes descendant de Coupe du Centre I.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 250 € par équipe, par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou le mois précédent l'épreuve sur réservation. Tout Club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS ET RÉUNION DES CAPITAINES

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue et disponibles auprès du Golf hôte 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le vendredi 2 octobre 2026 à 19h en présentiel ou en distanciel au choix du Comité de l'épreuve (en cas de visioconférence, le lien de connexion sera envoyé au capitaine renseigné sur Extranet).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

4.4 INTERCLUBS SENIORS DAMES

2, 9, 16, 23, 30 mars, report éventuel le 13 avril 2026
Finale le 27 avril 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de Clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un Club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe premièrement citée dans le calendrier.

Si plusieurs équipes sont engagées (**2 équipes dames maxi** par Club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. Une joueuse de l'équipe B ne pourra jouer qu'une seule fois dans l'équipe A à condition qu'une demande soit envoyée par mail, au plus tard 48h avant la rencontre à **competition@golf-centre.fr**.

L'index pris en compte de la joueuse est celui à la date de la première rencontre.

Quels que soient les divisions dames et messieurs que le Club reçoit, l'ordre des rencontres devra être le suivant :

- équipe dames ou messieurs la plus éloignée du Club hôte, selon décision du Comité de l'épreuve,
- 1^{ère} division jouant avant la 2^{ème}.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

L'Association Sportive qui reçoit règle les green-fees des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Pour les équièrres : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Être de catégorie d'âge seniors ou seniors 2 (anniversaire la veille de l'épreuve).

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

MARQUES DE DÉPART

La position des plots de départ (couleur rouge) **devra être respectée** même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Équipe de 4 joueuses.

1 foursome et 2 simples consécutifs / Match-play / 18 trous.

En 1^{ère} division, le foursome est joué obligatoirement avant les simples.

Pour les simples, les joueuses jouent par ordre croissant des index arrondis à la date de clôture des inscriptions des équièrres.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le 1^{er} départ des joueuses.

Les joueuses marquent 1 point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1^{er} simple, puis sur le 2nd. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. En cas de 3^{ème} égalité, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 3 points.

1^{ère} division : la 1^{ère} équipe gagne l'Interclubs et 2 équipes descendent.

2^{ème} division : 2 montées :

- Si 3 poules : finale à 3 en chouette, avec 6 points à partager ;
- Si 4 poules : finale à 2 entre les poules 1 et 2 et entre les poules 3 et 4.

Dans le cas où l'équipe A d'un Club se maintient en 1^{ère} division fin avril 2026, l'équipe B de ce Club ne pourra pas monter de 2^{ème} en 1^{ère} division.

Dans ce cas, la montée sera réservée aux équipes finissant 2^{ème} avec chouette éventuelle s'il y a plus de 2 équipes.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempe), les capitaines des Clubs hôtes devront prévenir les capitaines des Clubs invités 48h avant la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueuses en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avec coordonnées des capitaines d'équipe au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2025.

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 8 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre**. Chaque équipe doit comporter au MINIMUM 6 équipières inscrites.

Droit d'inscription : 60 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le 15 janvier 2026 (si possible).

DÉPARTS ET INTEMPÉRIES

Départs le lundi à partir de 12h30.

En cas d'alerte météo orange, les capitaines devront se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. Les rencontres seront automatiquement reportées et la date du report sera fixée le lundi qui suivra les dates prévues au calendrier. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines devront convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les responsables du Club qui reçoit et les 2 capitaines.

RÉSULTATS

Envoyés à competition@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y en précisant le score, la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la 1^{ère} division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

4.5 INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

2, 9, 16, 23, 30 mars, report éventuel le 13 avril 2026
Finale le 27 avril 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de Clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un Club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe premièrement citée dans le calendrier.

Si plusieurs équipes sont engagées (**3 équipes messieurs maxi** par Club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui du dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis-à-vis de l'équipe B.

Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B à condition qu'une demande soit envoyée par mail, au plus tard 48h avant la rencontre à competition@golf-centre.fr. L'index pris en compte du joueur est celui à la date de la première rencontre.

Quels que soient les divisions dames et messieurs que le Club reçoit, l'ordre des rencontres devra être le suivant :

- équipe dames ou messieurs la plus éloignée du Club hôte, selon décision du Comité de l'épreuve,
- 1^{ère} division jouant avant la 2^{ème} qui jouera avant la 3^{ème}, etc.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

L'Association Sportive qui reçoit règle les green-fees des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes. Être de catégorie d'âge seniors, seniors 2 ou seniors 3 (anniversaire la veille de l'épreuve).

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

MARQUES DE DÉPART

La position des plots de départ (couleur jaune) **devra être respectée** même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Équipe de 6 joueurs.

1 foursome et 4 simples consécutifs / Match-play / 18 trous.

En 1^{ère} et 2^{ème} division, le foursome est joué obligatoirement avant les simples.

Pour les simples, les joueurs jouent par ordre croissant des index arrondis à la date de clôture des inscriptions des équipiers.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le 1^{er} départ des joueurs.

Les joueurs marquent 1 point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1^{er} simple, puis sur le 2^{ème}, etc.. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera

qualifié. En cas de 3^{ème} égalité, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 4 joueurs, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 5 points.

1^{ère} division : finale entre les premiers de chaque poule, 1 descente par poule.

2^{ème} division : 1 montée par poule, 1 descente par poule.

Dans le cas où l'équipe A d'un Club se maintient en 1^{ère} division fin avril 2026, l'équipe B ou C de ce Club ne pourra pas monter de 2^{ème} en 1^{ère} division. Dans ce cas, la montée sera réservée à l'équipe meilleure 2^{ème} au match average.

3^{ème} division : 1 montée par poule, 2 descentes par poule.

4^{ème} division :

- Si 4 poules : 1 montée par poule.
- Si 3 poules : montée de la 1^{ère} équipe de chaque poule et de l'équipe ayant le meilleur match average sur toutes les rencontres.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempé), les capitaines des Clubs hôtes devront prévenir les capitaines des Clubs invités 48h avant la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avec coordonnées des capitaines d'équipe au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2025.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 8 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre**.

Chaque équipe doit comporter au MINIMUM 10 équipiers inscrits.

Droit d'inscription : 80 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le 15 janvier 2026 (si possible).

DÉPARTS ET INTEMPÉRIES

Départs le lundi à partir de 12h30.

En cas d'alerte météo orange, les capitaines devront se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. Les rencontres seront automatiquement reportées et la date du report sera fixée le lundi qui suivra les dates prévues au calendrier. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines devront convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les responsables du Club qui reçoit et les 2 capitaines.

RÉSULTATS

Envoyés à competition@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y en précisant le score, la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la 1^{ère} division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

4.6 INTERCLUBS GOLF 9 TROUS SENIORS MIXTE

Dates à définir

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Un Club ne peut engager qu'une équipe dans l'Interclubs.

Les équipes sont réparties en 1 ou 2 poules selon le nombre de Clubs engagés.

Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe premièrement citée dans le calendrier.

L'index pris en compte des joueurs et joueuses est celui à la date de la première rencontre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs : seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs 9 trous de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

L'Association Sportive qui reçoit règle les green-fees des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Être de catégorie d'âge seniors, seniors 2 ou seniors 3 (anniversaire la veille de l'épreuve).

Un joueur ne peut jouer que pour un seul Club pendant l'Interclubs.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

MARQUES DE DÉPART

La position des plots de départ (couleur jaune ou rouge) **devra être respectée** même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Équipe de 2 joueuses et 4 joueurs.

1 foursome et 4 simples consécutifs / Match-play / 18 trous.

Le foursome peut être constitué de 2 joueuses, ou de 2 joueurs ou d'1 joueuse / 1 joueur. Les foursomes des 2 Clubs peuvent se rencontrer dans des compositions différentes (par exemple : 1 joueuse / 1 joueur jouent contre 2 joueuses, ou 2 joueurs). Les joueuses et joueurs du foursome partent de leur plot respectif.

Les simples se jouent dans l'ordre croissant des index arrondis des équipiers. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le 1^{er} départ des joueurs.

Les joueurs marquent 1 point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1^{er} simple, puis sur le 2^{ème}, etc.. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. En cas de 3^{ème} égalité, le total des index des joueurs et joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 4 joueurs ou joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 5 points.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempé), les capitaines des Clubs hôtes devront prévenir les capitaines des Clubs invités 48h avant la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs ou joueuses en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avec coordonnées des capitaines d'équipe au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**. Ouverture des inscriptions le 1^{er} mars 2026.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre**.

Droit d'inscription : 50 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le 1^{er} septembre 2026 (si possible).

DÉPARTS ET INTEMPÉRIES

Départs le lundi à partir de 12h30.

En cas d'alerte météo orange, les capitaines devront se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. Les rencontres seront automatiquement reportées et la date du report sera fixée le lundi qui suivra les dates prévues au calendrier. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines devront convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les responsables du Club qui reçoit et les 2 capitaines.

RÉSULTATS

Envoyés à competition@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y en précisant le score et la poule le cas échéant) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

4.7 CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS

4 mai à Bourges, 8 juin aux Sarrays, 31 août 2026 à Touraine

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et le règlement spécifique des épreuves fédérales en simple et en double.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Être classé(e)s et de catégorie d'âge seniors, seniors 2 ou seniors 3 (anniversaire la veille de l'épreuve).

Équipe mixte autorisée.

Un changement d'équipier est possible d'une manche à l'autre.

FORME DE JEU

Index plafonné à 36 pour le calcul des points.

Greensome :

Les 2 joueurs du « Camp » jouent chacun une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle.

Le handicap de jeu : 60 % du handicap le plus haut + 40 % du handicap le plus bas.

Scramble à 2 :

Les 2 joueurs du « Camp » jouent chacun une balle du départ, puis choisissent l'une des 2 balles. De cet emplacement, les 2 joueurs jouent chacun une balle et ainsi de suite. Le joueur dont on choisit la balle joue en premier, le second drop.

Le handicap de jeu : 15 % du handicap le plus haut 35 % du handicap le plus bas.

4 balles :

Chaque joueur joue sa propre balle et à la fin de chaque trou, on retient le meilleur score en net. Les handicaps de jeu des 2 joueurs sont pris en compte séparément. Chaque joueur reçoit 90 % de son handicap de jeu.

En-dehors du tableau ci-dessous, les joueurs marquent des points de fidélité. 3 points pour une participation à 2 challenges, 5 points pour une participation aux 3 challenges.

Score Net	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23
Scramble	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Greensome	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1
4 balles	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Les premiers départs auront lieu à partir de 9h.

Un classement individuel sera fait sur les 3 journées. En cas d'égalité, le départage se fera par l'index le plus haut.

ENGAGEMENT

Le correspondant des seniors du Club devra faire parvenir par mail la liste des équipes engagées au golf qui reçoit, 72h avant l'épreuve.

Droit d'inscription :

- 38 € par joueur (green-fee + engagement) ;
- 6 € par joueur **pour les membres du Club organisateur.**

PRIX

Un pot sera organisé à chaque fin de journée à la charge du Club organisateur. La Ligue récompensera les 2 meilleures équipes en brut et en net à l'issue de chaque journée et les meilleurs joueurs, lors de la dernière journée, selon un classement individuel. Les prix non remis à la dernière date seront remis ultérieurement.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

5 CIRCUITS ET CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

5.1 CIRCUIT INTER DÉPARTEMENTAL JEUNES 18-36

21 mars à Bourges, 11 avril au Val de l'Indre, 31 mai à la Picardière, 21 juin aux Étoiles, 12 septembre aux Sarrays, finale le 10 octobre 2026 à Marcilly

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses né(e)s à partir de 2010, licencié(e)s dans une Association Sportive de la Ligue Centre-Val de Loire, titulaires d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental dont il dépend une fiche d'urgence médicale (un double étant dans le sac du joueur).

Catégories d'âge :

U10 :	né(e)s en 2016 et après	Benjamin(e)s :	13 et 14 ans	né(e)s en 2012 et 2013	
U12 :	11 et 12 ans	né(e)s en 2014 et 2015	Minimes :	15 et 16 ans	né(e)s en 2011 et 2010

FORME DE JEU

Chaque joueur choisit de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

Golf kid's : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum (fixe à 9) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt ou Compact) – titulaire du drapeau jaune au minimum

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12, benjamines et minimes filles : 4 275 m maximum

U12, benjamins et minimes garçons : 4 910 m maximum

Score maximum (fixe à 9) : 18 trous – Filles et U12 garçons Index ≤36 – Benjamins et Minimes garçons Index ≤24

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12 filles : 4 275 m maximum

Benjamines : 4 660 m maximum

Minimes filles : 5 035 m maximum

U12 garçons : 4 910 m maximum

Benjamins : 5 540 m maximum

Minimes garçons : 5 945 m maximum

Sur chaque tour, les joueurs marqueront des points en fonction de leur classement au sein de leur série (voir détail ci-dessus) selon le barème ci-dessous. Pour les séries mixtes (golf kid's et U10), le barème garçons sera appliqué.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

Si un jeune change de série en cours d'année, il aura 1 classement sur chaque série et s'il est qualifié à la finale, cela sera sur la série sur laquelle il aura accumulé le plus de points.

A l'issue des 5 tours du circuit, les premiers joueurs de chaque série sur chaque inter département, seront qualifiés à la finale régionale selon les quotas suivants :

SÉRIE	GOLF KID'S	9 TROUS			18 TROUS							
		U10	U12 / BENJ. / MI.		U10		U12		BENJ.		MI.	
		MIXTE	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
18-36	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
37-41	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
45-28	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
TOTAL	18	18	12	27	3	6	6	12	6	12	6	12

A noter : si les conditions mentionnées dans le vademecum fédéral sont respectées, la série 18 trous du circuit du 31 mai, sera comptabilisée au Mérite National Jeunes.

ENGAGEMENTS

Chaque Club devra procéder à l'inscription de ses joueurs par mail à comitegolfindre@gmail.com au plus tard le **mercredi précédent le tour**.

Un droit de jeu de 12 € devra être réglé, le jour du tour, à l'accueil du golf afin de pouvoir récupérer sa carte de score et un jeton de practice.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

L'OBEC du Club Organisateur et 2 représentants du Comité Territorial.

DÉPARTS ET RÉSULTATS

Les départs seront publiés, au plus tard 48h avant le tour sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr.

Les résultats des séries 9 et 18 trous seront publiés sur le site de la Ligue ainsi que ceux des ateliers lorsque le Comité Territorial les aura transmis à la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur. Voir 2.5

Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation d'un chariot électrique, d'un téléphone, d'un smartphone ou de tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite.

MARQUEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir, entre les trous, sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs, si le Comité Territorial souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

5.2 CIRCUIT INTER DÉPARTEMENTAL JEUNES 28-45

22 mars à Limère, 11 avril au Bois d'O, 31 mai à Donnery, 21 juin à Sully / Loire, 27 septembre à Augerville, finale le 10 octobre 2026 à Marcilly

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses né(e)s à partir de 2010, licencié(e)s dans une Association Sportive de la Ligue Centre-Val de Loire, titulaires d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental dont il dépend une fiche d'urgence médicale (un double étant dans le sac du joueur).

Catégories d'âge :

U10 : né(e)s en 2016 et après **Benjamin(e)s :** 13 et 14 ans né(e)s en 2012 et 2013
U12 : 11 et 12 ans né(e)s en 2014 et 2015 **Minimes :** 15 et 16 ans né(e)s en 2011 et 2010

FORME DE JEU

Chaque joueur choisit de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

Golf kid's : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum (fixe à 9) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt ou Compact) – titulaire du drapeau jaune au minimum

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12, benjamines et minimes filles : 4 275 m maximum

U12, benjamins et minimes garçons : 4 910 m maximum

Score maximum (fixe à 9) : 18 trous – Filles et U12 garçons Index ≤36 – Benjamins et Minimes garçons Index ≤24

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12 filles : 4 275 m maximum

Benjamines : 4 660 m maximum

Minimes filles : 5 035 m maximum

U12 garçons : 4 910 m maximum

Benjamins : 5 540 m maximum

Minimes garçons : 5 945 m maximum

Sur chaque tour, les joueurs marqueront des points en fonction de leur classement au sein de leur série (voir détail ci-dessus) selon le barème ci-dessous. Pour les séries mixtes (golf kid's et U10), le barème garçons sera appliqué.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

Si un jeune change de série en cours d'année, il aura 1 classement sur chaque série et s'il est qualifié à la finale, cela sera sur la série sur laquelle il aura accumulé le plus de points.

A l'issue des 5 tours du circuit, les premiers joueurs de chaque série sur chaque inter département, seront qualifiés à la finale régionale selon les quotas suivants :

SÉRIE	GOLF KID'S	9 TROUS			18 TROUS							
		U10	U12 / BENJ. / MI.		U10		U12		BENJ.		MI.	
		MIXTE	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
18-36	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
37-41	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
45-28	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
TOTAL	18	18	12	27	3	6	6	12	6	12	6	12

A noter : si les conditions mentionnées dans le vademecum fédéral sont respectées, la série 18 trous du circuit du 31 mai, sera comptabilisée au Mérite National Jeunes.

ENGAGEMENTS

L'inscription se fera en ligne via la **plateforme Hello Asso Loiret ou Eure et Loir au plus tard le mercredi précédent le tour.**

Le droit de jeu sera de 12 € pour les joueurs sur 9 et 18 trous et comprendra un seau de balles. La gratuité sera appliquée pour les joueurs sur les ateliers.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

L'OBEC du Club Organisateur et 2 représentants du Comité Départemental organisateur du tour.

DÉPARTS ET RÉSULTATS

Les départs seront publiés, au plus tard 48h avant le tour sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr et celui des Comités Départementaux.

Les résultats des séries 9 et 18 trous seront publiés sur le site de la Ligue ainsi que ceux des ateliers lorsque le Comité Départemental organisateur du tour les aura transmis à la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur. Voir 2.5

Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation d'un chariot électrique, d'un téléphone, d'un smartphone ou de tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite.

MARQUEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur les parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir, entre les trous, sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs, si le Comité Territorial souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

5.3 CIRCUIT INTER DÉPARTEMENTAL JEUNES 37-41

22 mars à Touraine, 11 avril à la Gloriette, 30 mai à Cheverny, 20 juin à La Bosse, 27 septembre à Fleuray Amboise, finale le 10 octobre 2026 à Marcilly

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses né(e)s à partir de 2010, licencié(e)s dans une Association Sportive de la Ligue Centre-Val de Loire, titulaires d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental dont il dépend une fiche d'urgence médicale (un double étant dans le sac du joueur).

Catégories d'âge :

U10 : né(e)s en 2016 et après **Benjamin(e)s :** 13 et 14 ans né(e)s en 2012 et 2013
U12 : 11 et 12 ans né(e)s en 2014 et 2015 **Minimes :** 15 et 16 ans né(e)s en 2011 et 2010

FORME DE JEU

Chaque joueur choisit de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

Golf kid's : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum (fixe à 9) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt ou Compact) – titulaire du drapeau jaune au minimum

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12, benjamines et minimes filles : 4 275 m maximum

U12, benjamins et minimes garçons : 4 910 m maximum

Score maximum (fixe à 9) : 18 trous – Filles et U12 garçons Index ≤36 – Benjamins et Minimes garçons Index ≤24

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12 filles : 4 275 m maximum

Benjamines : 4 660 m maximum

Minimes filles : 5 035 m maximum

U12 garçons : 4 910 m maximum

Benjamins : 5 540 m maximum

Minimes garçons : 5 945 m maximum

Sur chaque tour, les joueurs marqueront des points en fonction de leur classement au sein de leur série (voir détail ci-dessus) selon le barème ci-dessous. Pour les séries mixtes (golf kid's et U10), le barème garçons sera appliqué.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

Si un jeune change de série en cours d'année, il aura 1 classement sur chaque série et s'il est qualifié à la finale, cela sera sur la série sur laquelle il aura accumulé le plus de points.

A l'issue des 5 tours du circuit, les premiers joueurs de chaque série sur chaque inter département, seront qualifiés à la finale régionale selon les quotas suivants :

SÉRIE	GOLF KID'S	9 TROUS				18 TROUS							
		U10	U12 / BENJ. / MI.		U10		U12		BENJ.		MI.		
		MIXTE	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
18-36	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4	
37-41	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4	
45-28	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4	
TOTAL	18	18	12	27	3	6	6	12	6	12	6	12	

A noter : si les conditions mentionnées dans le vademecum fédéral sont respectées, la série 18 trous du circuit du 31 mai, sera comptabilisée au Mérite National Jeunes.

ENGAGEMENTS

L'inscription se fera en ligne via la plateforme **ISP** (<https://www.isp-golf.fr/?club=9137>) au plus tard le mercredi précédent le tour.

Le droit de jeu sera de 12 € pour les joueurs sur 9 et 18 trous et comprendra un seau de balles. La gratuité sera appliquée pour les joueurs sur les ateliers.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

L'OBEC du Club Organisateur et 2 représentants du Comité Départemental organisateur du tour.

DÉPARTS ET RÉSULTATS

Les départs seront publiés, au plus tard 48h avant le tour sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr et celui du Comité Départemental d'Indre et Loire.

Les résultats des séries 9 et 18 trous seront publiés sur le site de la Ligue ainsi que ceux des ateliers lorsque le Comité Départemental organisateur du tour les aura transmis à la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur. Voir 2.5

Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation d'un chariot électrique, d'un téléphone, d'un smartphone ou de tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite.

MARQUEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir, entre les trous, sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs, si le Comité Territorial souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

5.4 FINALE DES CIRCUITS INTERDÉPARTEMENTAUX JEUNES

10 octobre 2026 au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses qualifié(e)s au sein de leur inter département selon les quotas suivants :

SÉRIE	GOLF KID'S	9 TROUS			18 TROUS							
		U10	U12 / BENJ. / MI.		U10		U12		BENJ.		MI.	
	MIXTE	MIXTE	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
18-36	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
37-41	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
45-28	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
TOTAL	18	18	12	27	3	6	6	12	6	12	6	12

Catégories d'âge :

U10 : né(e)s en 2016 et après

U12 : né(e)s en 2014 et 2015

Benjamin(e)s : 13 et 14 ans

Minimes : 15 et 16 ans

né(e)s en 2012 et 2013

né(e)s en 2011 et 2010

FORME DE JEU

Chaque joueur se qualifie dans 1 seule série :

Golf kid's : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum (fixe à 9) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt ou Compact) – titulaire du drapeau jaune au minimum

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12, benjamines et minimes filles : 4 275 m maximum

U12, benjamins et minimes garçons : 4 910 m maximum

Score maximum (fixe à 9) : 18 trous – Filles et U12 garçons Index ≤36 – Benjamins et Minimes garçons Index ≤24

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12 filles : 4 275 m maximum

U12 garçons : 4 910 m maximum

Benjamines : 4 660 m maximum

Benjamins : 5 540 m maximum

Minimes filles : 5 035 m maximum

Minimes garçons : 5 945 m maximum

Si un jeune change de série en cours d'année, il aura 1 classement sur chaque série et, s'il est qualifié à la finale, cela sera sur la série sur laquelle il aura accumulé le plus de points.

ENGAGEMENTS

La liste des joueurs qualifiés à la finale sera publiée le 29 septembre 2026 sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr. **Les joueurs qualifiés auront ensuite jusqu'au 5 octobre 2026 pour valider leur inscription à competition@golf-centre.fr.**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les OBEC désignés par la Ligue et 1 représentant de la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6

5.5 CHAMPIONNAT RÉGIONAL U10, U12, BENJAMINS ET MINIMES

7-8 mars 2026 au Golf de Bourges

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et le règlement spécifique des épreuves fédérales en simple et en double.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses, né(e)s en 2012 et après, licencié(e)s dans la Ligue du Centre-Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Pour les minimes : avoir réalisé 4 tours score maximum (ou SP) sur 18 trous depuis le 1^{er} septembre 2025
- Pour les benjamin(e)s : avoir réalisé 3 tours score maximum sur 18 trous depuis le 1^{er} septembre 2025 ;
- Pour les U12 : avoir réalisé au minimum 2 tours score maximum sur 18 trous depuis le 1^{er} septembre 2025 ;
- Pour les U10 : avoir réalisé au minimum 2 tours score maximum sur 9 trous depuis le 1^{er} septembre 2025 ;
- S'être acquitté du droit de jeu fédéral (seulement pour les U12) ;
- Avoir un index répondant aux critères suivants :

		Distance maximum	Garçons	Filles
U10	né(e)s en 2016 et après	4 275 m	Index ≤ 45	Index ≤ 45
U12	né(e)s en 2014 et après	4 275 m / 4 910 m	Index ≤ 36	Index ≤ 36
Benjamins	né(e)s en 2012 et 2013	4 660 m / 5 540 m	Index ≤ 24	Index ≤ 24
Minimes	né(e)s en 2010 et 2011	5 035 m / 5 945 m	Index ≤ 18	Index ≤ 18

Des wild cards pourront être accordées par l'Équipe Technique Régionale.

FORME DE JEU

Épreuves sur 2 jours :

- U12, benjamin(e)s et minimes : score maximum / 36 trous / 18 trous par jour
- U10 : score maximum / 18 trous / 9 trous par jour

Classement individuel en brut par sexe et par catégorie d'âge. En cas d'égalité pour le titre régional, un play-off en trou par trou sera organisé.

ENGAGEMENT

Clôture des engagements 10 jours avant l'épreuve. Ils devront être envoyés à competition@golf-centre.fr.

DÉPARTS

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue 48h avant l'épreuve.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du Club effectivement présent, l'Arbitre et l'OBEC.

PRIX

Le 1^{er} et la 1^{ère} du classement brut de chaque catégorie seront Champion et Championne régional(e).

Les champions et championnes régionaux U12 et benjamin(e)s seront directement qualifié(e)s à la Finale Inter Régionale 2026. Les champion et championne régionaux minimales remporteront une wild card pour le Grand Prix Adultes de leur choix, organisé au sein de la Ligue Centre Val de Loire en 2026.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6

Épreuve comptant au Mérite National Jeunes pour la catégorie U12 si le champ est composé a minima de 2 filles et de 5 garçons dans cette catégorie.

5.6 CHAMPIONNAT RÉGIONAL SENIORS

26-27 septembre 2026 au Golf de Cheverny

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et le règlement spécifique des épreuves fédérales en simple et en double.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses de la Ligue du Centre-Val de Loire :

- De catégorie d'âge seniors, seniors 2 ou seniors 3 (anniversaire la veille de l'épreuve),
- Aucun droit de jeu fédéral requis.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours : 36 trous / score maximum par +4 / 18 trous par jour

Classement individuel en brut dames seniors en 1^{ère} et 2^{ème} séries, messieurs seniors 1, seniors 2, seniors 3 en 1^{ère} et 2^{ème} série.

Index en 1^{ère} série inférieur ou égal à :

- 15,4 pour les dames,
- 12,4 pour les messieurs.

Index en 2^{ème} série inférieur ou égal à :

- 28,4 pour les dames,
- 24,4 pour les messieurs.

Pour les titres, en cas d'égalité, le départage se fera en play-off trou par trou. Pour les suivants le départage se fera sur les derniers 9 trous, 6 trous, 3 trous et le dernier.

ENGAGEMENT

Droit d'inscription : 80 € (40€ pour les membres de Cheverny) à régler par virement sur le compte de la Ligue.

IBAN : **FR76 3000 3015 5200 0500 8488 928** BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

Inscription par mail à seniors@golf-centre.fr en précisant la série du joueur et règlement au plus tard le 12 septembre 2026.

L'inscription ne sera validée qu'à la réception du virement.

DÉPARTS

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue et disponibles auprès du Golf hôte 48h avant l'épreuve.

Les repères de départs seront différenciés afin de tenir compte des catégories d'âge.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents et l'OBEC.

PRIX

Le 1^{er} et la 1^{ère} en brut dans chaque catégorie d'âge et dans chaque série seront Champion et Championne régional(e).

Cette épreuve sera prise en compte pour le Mérite National Seniors.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

6 JEUNES

6.1 COUPE DU CENTRE JEUNES U16 FILLES

13 au 15 avril 2026 au Golf de Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes)

U14 : nées en 2012 ou après

Minimes : 15 et 16 ans, nées en 2010 et 2011.

Drapeau blanc minimum et index inférieur à 50

Pour les Clubs :

Ouvert à 2 équipes maximum par Club. Plusieurs Clubs peuvent s'entendre pour présenter une équipe commune.

Dans ce cas, une demande spécifique devra être faite auprès de la Ligue avant la date de clôture des inscriptions.

Le nombre d'équipes sera limité à 6 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

1. Classement au Mérite National Performance des Écoles de Golf 2025
2. Ordre d'arrivée des inscriptions

Marquage du terrain : les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le Club hôte devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50 m, 100 m, 150 m. Ce marquage doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, une joueuse née en 2012 ou après doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distance de jeu préconisée :

Les joueuses partiront de leur repère de catégorie à l'exception des minimes d'index supérieur à 36 qui partiront des repères benjamines.

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jours

3 joueuses / score maximum (9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour

Les 2 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale : 3^{ème} jour

3 simples / match play

1 vs 2, 3 vs 4, 5 vs 6.

Dans le cas d'un nombre d'équipes impair, les 3 dernières équipes joueront en 4-2-0.

Pour les simples, les joueuses jouent par ordre croissant des index arrondis à la date de clôture des inscriptions des équipières.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard **8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 30 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant la date de clôture des inscriptions d'équipe.

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'inscription, la Ligue peut, sur demande (competition@golf-centre.fr) accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

DÉPARTS ET RÉUNION DES CAPITAINES

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue et disponibles auprès du Golf hôte 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le dimanche 12 avril 2026 à 18h en présentiel ou en distanciel au choix du Comité de l'épreuve (en cas de visioconférence, le lien de connexion sera envoyé au capitaine renseigné sur Extranet).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6

Les équipières sont autorisées à caddeyer un membre de leur Club, garçon ou fille, à l'exclusion de toute autre personne.

Épreuve comptant au Mérite Jeunes pour les U12 si elles sont au minimum 2 à jouer effectivement le 1^{er} tour.

6.2 COUPE DU CENTRE JEUNES U16 GARCONS

13 au 15 avril 2026 au Golf de Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : (voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes)

U14 : nés en 2012 ou après

Minimes : 15 et 16 ans, nés en 2010 et 2011.

Drapeau blanc minimum et index inférieur à 50

Pour les Clubs :

Ouvert à 3 équipes maximum par Club. Plusieurs Clubs peuvent s'entendre pour présenter une équipe commune. Dans ce cas, une demande spécifique devra être faite auprès de la Ligue avant la date de clôture des inscriptions.

Le nombre d'équipes sera limité à 8 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

1. Classement au Mérite National Performance des Écoles de Golf 2025
2. Ordre d'arrivée des inscriptions

Marquage du terrain : les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le Club hôte devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50 m, 100 m, 150 m. Ce marquage doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, un joueur né en 2012 ou après doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distance de jeu préconisée :

Les joueurs partiront de leur repère de catégorie à l'exception :

- des benjamins d'index supérieur à 36 qui partiront des repères U12
- des minimes d'index supérieur à 24 qui partiront des repères benjamins

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jours

5 joueurs / score maximum (9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale : 3^{ème} jour

1 foursome et 2 simples / match play

1 vs 2, 3 vs 4, 5 vs 6, 7 vs 8.

Dans le cas d'un nombre d'équipes impair, les 3 dernières équipes joueront en 4-2-0.

Pour les simples, les joueurs jouent par ordre croissant des index arrondis à la date de clôture des inscriptions des équipiers.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard **8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 50 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant la date de clôture des inscriptions d'équipe.

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'inscription, la Ligue peut, sur demande (competition@golf-centre.fr) accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

DÉPARTS ET RÉUNION DES CAPITAINES

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue et disponibles auprès du Golf hôte 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le dimanche 12 avril 2026 à 18h en présentiel ou en distanciel au choix du Comité de l'épreuve (en cas de visioconférence, le lien de connexion sera envoyé au capitaine renseigné sur Extranet).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6

Les équipiers sont autorisés à caddeyer un membre de leur Club, garçon ou fille, à l'exclusion de toute autre personne.

Épreuve comptant au Mérite Jeunes pour les U12 s'ils sont au minimum 5 à jouer effectivement le 1^{er} tour.

6.3 TRIANGULAIRE INTER DÉPARTEMENTALE U11

1 juillet 2026 au golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers et équipières : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales par équipe

U11 : nés en 2015 ou après

Drapeau jaune minimum

Chaque inter département sélectionnera 4 filles et 8 garçons

FORME DE JEU

2 greensomes filles / 4 greensomes garçons / match play score de foot / 9 trous + 12 trous compacts

Distance de jeu préconisée : sur le grand parcours, les joueurs et joueuses partiront des repères violets

① Tour 1 :

Les garçons joueront 9 trous sur le grand parcours en match play score de foot en respectant l'ordre suivant :

10h :	45/28 vs 37/41	10h30 :	45/28 vs 36/18
10h10 :	45/28 vs 37/41	10h40 :	37/41 vs 36/18
10h20 :	45/28 vs 36/18	10h50 :	37/41 vs 36/18

Les filles joueront 12 trous compacts en match play score de foot en respectant l'ordre suivant :

10h :	45/28 vs 37/41
10h10 :	45/28 vs 36/18
10h20 :	36/18 vs 37/41

② Tour 2 :

Les garçons joueront 12 trous compacts en match play score de foot en respectant la répartition des matchs suivante :

14h – trou 1 :	45/28 vs 37/41	14h – trou 4 :	45/28 vs 36/18
14h – trou 2 :	45/28 vs 37/41	14h – trou 5 :	37/41 vs 36/18
14h – trou 3 :	45/28 vs 36/18	14h – trou 6 :	37/41 vs 36/18

Les filles joueront 9 trous sur le grand parcours en match play score de foot en respectant l'ordre suivant :

13h30 :	45/28 vs 37/41
13h40 :	45/28 vs 36/18
13h50 :	36/18 vs 37/41

Le classement se fera par cumul des trous gagnés sur l'ensemble des tours chez les filles d'un côté et chez les garçons de l'autre.

ENGAGEMENT

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard **8 jours pleins avant l'épreuve**.

Droit d'inscription : les comités départementaux devront régler 12 € / joueur au Club hôte.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant par Inter département.

PRIX

Coupes offertes aux équipes vainqueurs chez les filles et les garçons.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6

Chaque inter département devra désigner, avant le début de l'épreuve, 2 personnes autorisées à donner des conseils.

6.4 FINALE DU CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF

28 juin 2026 au Golf de Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs : 1 équipe de 4 à 8 joueurs U16 (né en 2010 et après) par Club, les équipes 2 pourront être acceptées si le champ est incomplet

Les équipes seront retenues par ordre du Challenge des écoles de golf au 1^{er} juin 2026.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes. Un joueur non licencié au Club qu'il représente mais membre de son école de golf pourra intégrer son équipe. Jeunes nés en 2010 et après.

Avoir un index supérieur ou égal à 20 au 1^{er} septembre 2025 (1 dérogation pourra être donnée par équipe).

Chaque équipe devra être identifiable par une tenue d'équipe.

FORME DE JEU

Chaque joueur participe à 1 des 4 séries proposées :

Golf Kid's : ateliers en speed golf pour les U8

Greensome - score maximum 12 trous compacts (*drapeau jaune minimum pour tous*) : U10 (né en 2016 ou après) ou équipier né entre 2010 et 2015 dont l'index est supérieur à 50

Greensome - score maximum – 9 trous – repères U12 filles et U12 garçons (*drapeau jaune minimum*)

Greensome - score maximum – 18 trous - repères U12 filles et U12 garçons (*drapeau blanc minimum*) : index < 36

U10 Filles : 3 740 m maximum

U10 Garçons : 4 390 m maximum

U12 Filles : 4 275 m maximum

U12 Garçons : 4 910 m maximum

Benjamines : 4 660 m maximum

Benjamins : 5 540 m maximum

Les minimales partiront des mêmes repères que les benjamins.

Un classement par série et par Club sera établi d'après le barème ci-dessous :

Place	Points
1 ^{er}	135
2 ^{ème}	101
3 ^{ème}	81
4 ^{ème}	68
5 ^{ème}	57
6 ^{ème}	47
7 ^{ème}	41
8 ^{ème}	34
9 ^{ème}	27
10 ^{ème}	24
11 ^{ème}	20
12 ^{ème}	19
13 ^{ème}	18

14 ^{ème}	17
15 ^{ème}	16
16 ^{ème}	15
17 ^{ème}	14
18 ^{ème}	13
19 ^{ème}	12
20 ^{ème}	10
21 ^{ème}	9
22 ^{ème}	8
23 ^{ème}	7
24 ^{ème}	6
25 ^{ème}	5

Un bonus de 80 points sera attribué aux équipes présentes dans les 4 séries.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **avant le 28 mai 2026.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **avant le 8 juin 2026.**

DÉPARTS

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue 5 jours pleins avant l'épreuve et respecteront, dans la mesure du possible, les tranches horaires suivantes :

- 10h-12h départs des 18 trous
- 12h-14h départs des 9 trous
- 13h-14h départs des 12 trous compacts
- 13h30 début des ateliers

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant de la Ligue et 1 OBEC du Club d'accueil.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6

MARQUEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de Club, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Les enseignants professionnels des Clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs adultes, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité, il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité de l'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

6.5 TROPHÉE BENOÎT CICÉ

4 juillet 2026 au Golf de Touraine

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque Club pourra présenter 1 équipe / pro-enseignant sur sa structure.

Les équipes seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions, dans la limite de 2 équipes par Club. Les équipes 3 pourront être retenues dans la limite du champ maximum de 22 équipes.

1 équipe sera composée d'un pro et de 3 amateurs U16 dont au moins 1 U14 (poucet, poussin ou benjamin). La sélection des joueurs amateurs devra se faire en fonction des critères suivants calculés depuis le 01/09/2025 :

- Evolution d'index
- Nombre de compétitions score maximum ou stroke play réalisées
- Temps de présence à l'entraînement

A la date de clôture des inscriptions des équipiers, chaque Club devra fournir à la Ligue son ranking prenant en compte ces critères.

Chaque équipier devra avoir une tenue de club.

Catégories d'âge :

U10 : né(e)s en 2016 et après

Poussin(e)s : né(e)s en 2014 et 2015

Benjamin(e)s :

Minimes :

né(e)s en 2012 et 2013

né(e)s en 2010 et 2011

FORME DE JEU

18 trous / shot-gun / repères de catégorie d'âge

Addition des 2 meilleurs scores (score maximum) en net et en brut par trou.

Pour le classement par département, le cumul des 2 meilleurs scores de chaque département déterminera le classement.

Handicap des amateurs : pas de limite, les 3/4 des index seront rendus avec un maximum de 24. Les index seront contrôlés à la date du 28 juin 2026.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant l'épreuve avec envoi à competition@golf-centre.fr** du mode de qualification des joueurs de l'école de golf.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

DÉPARTS

Départ en shot-gun à 10h. Briefing à 9h30 avec les pros de chaque équipe.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant de la Ligue et 1 OBEC du Club hôte.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6. *Exception : télémètres autorisés*

6.6 FINALE INTER RÉGIONALE Benjamins et U12

13-14 juin 2026 au Golf des Boucles de Seine

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et le règlement spécifique des épreuves fédérales en simple et en double.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue**.

Non-ouvert aux joueurs et joueuses directement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

Exception : les joueurs sélectionnés pour les matchs en équipe de France de l'année en cours sont automatiquement qualifiés pour disputer la finale interrégionale.

Catégories d'âge :

U12 : né(e)s en 2014 ou après

Benjamins : né(e)s en 2012 et 2013

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4 du Vademecum fédéral

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours : Score maximum / 36 trous / 18 trous par jour

A l'issue de l'épreuve, le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour l'inter-région sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé.

Les quotas de places attribués au Championnat de France seront publiés avant le 1^{er} tour de la Finale Inter Régionale :

CAT.	U12 FILLES	U12 GARCONS	BENJAMINES	BENJAMINS
Nb de places				

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant de chaque Ligue et le ou les arbitres du tournoi.

MODE DE QUALIFICATION POUR LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

Les champions et championnes régionales U12 et benjamins seront directement qualifiés.

Pour les autres, le barème ci-dessous sera appliqué pour classer les joueurs et déterminer les qualifiés en fonction des quotas qui seront publiés avant le 15 mai 2026 :

CAT.	U12 FILLES	U12 GARCONS	BENJAMINES	BENJAMINS	WILD CARD
Nb de places					

Pour les benjamin(e)s : attribution des places dans l'ordre du classement des joueurs et joueuses de la Ligue au Mérite Jeunes de juin 2026.

Pour les U12 : attribution des places dans l'ordre du classement des joueurs et joueuses de la Ligue sur le Championnat Régional, les Grands Prix Jeunes de Cheverny, Touraine et Bourges d'après le barème ci-dessous et en ne retenant que les 3 meilleures performances de chaque joueur.

Le classement pour chaque épreuve sera fait sans départager les joueurs à égalité. Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex-æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points ; $(81+68+57)/3 = 68,66$ points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve. Les joueurs qui seraient éventuellement qualifiés en direct au Championnat de France, via le Mérite National Jeunes, seront tout de même comptabilisés dans le classement. Leur place sera libérée pour le joueur suivant à l'officialisation de leur qualification.

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs à égalité seront tous qualifiés.

Points attribués par épreuve

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

6.7 JUNIORS SÉRIES

Entre le 11 et le 15 mars, le 21 et le 24 avril, le 6 et le 10 mai, le 3 et le 7 juin, le 1^{er} et le 5 juillet, le 23 et le 26 septembre 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses né(e)s après 2010, licencié(e)s au sein du Club organisateur de l'épreuve, titulaire d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Club une fiche d'urgence médicale (le double étant dans le sac du joueur).

Catégories d'âge :

U10 :	né(e)s en 2016 et après	Benjamin(e)s :	né(e)s en 2012 et 2013
Poussin(e)s :	né(e)s en 2014 et 2015	Minimes :	né(e)s en 2011 et 2010

FORME DE JEU

Chaque joueur choisi de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

Golf kid's : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum (fixe à 9) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt ou Compact) – titulaire du drapeau jaune au minimum

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12, benjamines et minimes filles : 4 275 m maximum

U12, benjamins et minimes garçons : 4 910 m maximum

Score maximum (fixe à 9) : 18 trous – Filles et U12 garçons Index ≤ 36 – Benjamins et Minimes garçons Index ≤ 24

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12 filles : 4 275 m maximum

Benjamines : 4 660 m maximum

Minimes filles : 5 035 m maximum

U12 garçons : 4 910 m maximum

Benjamins : 5 540 m maximum

Minimes garçons : 5 945 m maximum

Les 3 meilleurs scores en net de chaque joueur, seront retenus pour établir le classement final. Pour les ateliers, les 3 meilleurs scores seront retenus pour établir le classement final mais un enfant obtenant le niveau suffisant pour faire 9 trous au cours de l'année, devra basculer sur 9 trous.

Un joueur pourra changer de série en cours d'année.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions devront être faites auprès de l'accueil du Club organisateur au plus tard 48h avant le tour.

Un droit de jeu de 5 € devra être réglé, le jour du tour, à l'accueil du golf afin de pouvoir récupérer sa carte de score et un jeton de practice.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur. Voir 2.5

Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation d'un chariot électrique, d'un téléphone, d'un smartphone ou de tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite. Voir 2.6

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de Club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Ils doivent se déplacer à pied.

L'enseignant professionnel du Club pourra intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

6.8 CENTRE VAL DE LOIRE / GOLF D'AGUILON

15 février 2026 au Golf d'Aguilon

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement peut être modifié par le Comité de l'épreuve avec l'accord des capitaines des équipes.

CONDITIONS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE CENTRE VAL DE LOIRE

Chaque équipe sélectionne ses propres joueurs.

L'équipe Centre Val de Loire est sélectionnée de la manière suivante : 9 joueurs issus des groupes de Ligue 2026 sur décision du Conseiller Technique Régional.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Moins de 16 ans : né(e)s en 2010 ou après

Accompagnateurs :

- Les capitaines peuvent, au choix, être donneur de conseil ou cadet
- Les coachs ne sont pas autorisés à caddeyer

FORME DE JEU

Déroulement de l'épreuve :

9 simples / Match-play / 18 trous.

Ordre de jeu : L'ordre de jeu est laissé au libre choix du capitaine de l'équipe

Classement :

Chaque victoire dans un match rapporte un point à l'équipe gagnante

En cas d'égalité après 18 trous, les points du match sont partagés (0.5 point pour chaque équipe)

L'équipe victorieuse est celle totalisant le plus de points à l'issue de la rencontre

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les 2 capitaines.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue Centre Val de Loire

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6.

6.9 MATCH U12 (équipe A / équipe B)

27 août 2026 au Golf National

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement peut être modifié par le Comité de l'épreuve avec l'accord des capitaines des équipes.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Les 2 équipes seront composées de 6 joueurs U12. La sélection des joueurs des 2 équipes sera réalisée par le Conseiller Technique Régional Centre Val de Loire.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Moins de 12 ans : né(e)s en 2014 ou après

MARQUES DE DÉPART

Repères de la catégorie U12

FORME DE JEU

Équipe de 6 joueurs dont 2 filles.

3 greensomes / Match-play / 9 trous par tour

2 tours de jeu

La composition des greensomes et des équipes peut changer à chaque tour. Les matchs vont au bout des 9 trous. Le résultat annoncé est celui des trous gagnés par chaque greensome. Le total des trous gagnés par les 3 greensomes donne le résultat du tour.

Les joueurs vainqueurs seront ceux qui seront dans la composition des équipes vainqueurs des 2 tours.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les 2 capitaines.

RÉSULTATS

Les résultats seront publiés sur le site de la Ligue Centre Val de Loire www.golf-centre.fr

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6.